



**ASSOCIATION LA PREVOYANCE
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES ANGES**

56 Façade de l'Esplanade
59000 LILLE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2014**

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DOUAI**

ASSOCIES GERANTS

Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Bernard MESSEANT
Benoît VANDERSCHULDEN

ASSOCIES

Sylvain CRETON
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

AEQUITAS AUDIT
9 rue Delesalle
P.A. du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

Tél. 03.20.74.64.40
Fax 03.27.97.75.43
Courriel : audit@aequitas.fr

SARL au capital de 619 260 € – RCS LILLE METROPOLE B 046 350 088

www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise[®]

**ASSOCIATION LA PREVOYANCE
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES ANGES**

56 Façade de l'Esplanade
59000 LILLE

-o0o-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014



Associés Gérants
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Bernard MESSEANT
Benoît VANDERSCHULDEN

Associés
Sylvain CRETON
Hervé JODRIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Mesdames, Messieurs les Administrateurs et
Membres de l'Association
LA PREVOYANCE
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES ANGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 Décembre 2014**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LA PREVOYANCE – Maison de Retraite Notre Dame des Anges, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LA PREVOYANCE – Maison de Retraite Notre Dame des Anges, à la fin de cet exercice.

www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise*

9, rue Delesalle
ZA du pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

Tél. : 03 20 74 64 40 - Courriel : audit@aequitas.fr

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

La Madeleine, le 30 mars 2015.

Pour AEQUITAS AUDIT



Marc DUBOIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 189	7 189		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	30 378	8 995	21 383	22 395
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	107 566	89 454	18 111	20 076
Autres immobilisations corporelles	5 277 010	2 221 605	3 055 405	3 260 821
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 422 143	2 327 244	3 094 899	3 303 292
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	353 912	40 335	313 577	363 260
Autres créances	25 118		25 118	40 847
Divers				
Valeurs mobilières de placement	517 707		517 707	556 976
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	157 769		157 769	179 687
Charges constatées d'avance	16 426		16 426	27 108
ACTIF CIRCULANT	1 070 932	40 335	1 030 597	1 167 878
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	6 493 075	2 367 578	4 125 496	4 471 171



Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 087 144	1 087 144
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	111 382	111 382
Report à nouveau	-710 194	-732 581
RESULTAT DE L'EXERCICE	-80 019	22 387
Subventions d'investissement	1 219 913	1 322 199
Provisions réglementées	52 538	52 538
FONDS PROPRES	1 680 764	1 863 069
Apports	762 245	762 245
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	762 245	762 245
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	762 245	762 245
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		9 000
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		9 000
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	1 078 586	1 158 918
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 078 586	1 158 918
Emprunts et dettes financières diverses	82 527	82 721
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 360	84 913
Dettes fiscales et sociales	279 514	279 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 468
Autres dettes	151 501	217 441
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		4 081
DETTES	1 682 487	1 836 857
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 125 496	4 471 171



Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 712 900	65,61	1 670 878	65,31	42 022	2,51
Production stockée						
Production immobilisée	1 192	0,05			1 192	
Subventions d'exploitation	897 905	34,39	887 318	34,68	10 587	1,19
Reprises et Transferts de charge	84 959	3,25	1 593 193	62,28	-1 508 234	-94,67
Cotisations	50		70		-20	-28,57
Autres produits	41 186	1,58	38 240	1,49	2 947	7,71
Produits d'exploitation	2 738 192	104,88	4 189 698	163,77	-1 451 506	-34,64
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	675 148	25,86	2 111 151	82,52	-1 436 002	-68,02
Impôts et taxes	129 802	4,97	177 214	6,93	-47 412	-26,75
Salaires et Traitements	1 231 077	47,15	1 171 403	45,79	59 674	5,09
Charges sociales	612 946	23,48	539 453	21,09	73 493	13,62
Amortissements et provisions	268 442	10,28	263 336	10,29	5 106	1,94
Autres charges	421	0,02	6		416	NS
Charges d'exploitation	2 917 837	111,76	4 262 562	166,62	-1 344 725	-31,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-179 646	-6,88	-72 864	-2,85	-106 781	146,55
Opérations faites en commun						
Produits financiers	15 097	0,58	14 289	0,56	809	5,66
Charges financières	26 856	1,03	27 562	1,08	-706	-2,56
Résultat financier	-11 759	-0,45	-13 273	-0,52	1 514	-11,41
RESULTAT COURANT	-191 404	-7,33	-86 137	-3,37	-105 267	122,21
Produits exceptionnels	102 386	3,92	108 524	4,24	-6 139	-5,66
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	102 386	3,92	108 524	4,24	-6 139	-5,66
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	9 000	0,34			9 000	
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-80 019	-3,06	22 387	0,88	-102 406	-457,43



Comptes Annuels

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAIS.RETRAITE FRANCISCAINES Notre Dame des Anges

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 4 125 496 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 80 019 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2015 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 567			37 567
Immobilisations incorporelles	37 567			37 567
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 020	4 546		107 566
- Installations générales, agencements aménagement divers	4 902 568	30 703		4 933 271
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	339 578	4 161		343 739
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 345 165	39 410		5 384 576
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 382 733	39 410		5 422 143



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 410		39 410
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 410		39 410
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les frais d'enregistrement du bail emphytéotique ont été immobilisés et amortis sur 33 ans, soit la durée du bail.



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 172	1 013		16 184
Immobilisations incorporelles	15 172	1 013		16 184
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 943	6 511		89 454
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 731 478	197 332		1 928 810
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	249 847	42 948		292 795
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 064 269	246 790		2 311 059
ACTIF IMMOBILISE	2 079 441	247 803		2 327 244



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 395 456 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	353 912	353 912	
Autres	25 118	25 118	
Charges constatées d'avance	16 426	16 426	
Total	395 456	395 456	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

	Montant
Autres produits a recevoir	9 886
Interets courus a recev	8 346
Total	18 232



Notes sur le bilan

Fonds propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions	52 538			52 538
Total	52 538			52 538
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

La réserve sur plus values nettes d'actifs correspond aux plus values dégagées sur les valeurs mobilières de placement.

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 682 487 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 078 586	19 975		1 058 611
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	82 527	82 527		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 360	90 360		
Dettes fiscales et sociales	279 514	279 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	151 501	151 501		
Produits constatés d'avance				
Total	1 682 487	623 876		1 058 611
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	79 540			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.: fact.non parvenues	39 412
Interets courus	19 975
Dettes provision.p/conges p	87 396
Dettes sur provision rtt	133
Ch.sociales congés a payés	39 328
Charges sociales sur provision rtt	60
Charges a payer	5 637
Resid.-avoirs a etablr	2 457
Total	194 397



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch. constatees d avance	16 426		
Total	16 426		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 004 euros



Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 4 706 heures dont 4 706 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagement retraite</i>	65 238
Autres engagements donnés	65 238
Total	65 238



Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	850 000
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	850 000



**ASSOCIATION LA PREVOYANCE
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES ANGES**

56 Façade de l'Esplanade
59000 LILLE

-o0o-

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**



Associés Gérants
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud OHAUSSY
Marc DUBOIS
Bernard MESSEANT
Benoît VANDERSCHELDEN

Associés
Sylvain CRETON
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Mesdames, Messieurs les Administrateurs et
Membres de l'Association
LA PREVOYANCE
MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES ANGES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 Décembre 2014**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de Commerce.

La Madeleine, le 30 mars 2015.

Pour AEQUITAS AUDIT

Marc DUBOIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise*

9, rue Delesalle
ZA du pré Catelan
59110 LA MAOÉLEINE LEZ LILLE

Tél. : 03 20 74 64 40 - Courriel : audit@aequitas.fr